



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

euro

Question écrite n° 4911

Texte de la question

M. Jean de Gaulle remercie M. le ministre délégué chargé des affaires européennes de lui indiquer si le degré de préparation des Etats membres à l'introduction de la monnaie unique interférera dans le choix des pays participant à la troisième phase de l'Union économique et monétaire. En réponse au Livre vert sur les modalités pratiques d'introduction de la monnaie unique publiée par la Commission européenne, en mai 1995, la France a constitué un Comité national de l'euro qui tend à préparer le passage à l'euro et à anticiper toutes ses conséquences. Certains Etats membres semblent avoir pris du retard par rapport à nous, dans ce domaine, et pourraient donc ne pas être prêts au 1er janvier 1999. Il lui demande donc quelles pourraient être les conséquences de tels retards et les mesures envisagées par la France dans de telles circonstances.

Données clés

Auteur : [M. Jean de Gaulle](#)

Circonscription : Paris (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4911

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3480